

Avis de constitution

SOCIETE « PLURIS GENIES CONSTRUCTIONS » en abrégé « PGC »

Siège Abidjan Cocody, Lycée Technique non loin de
l'immeuble Grand Siècle, Lot Lot 5, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PLURIS GENIES CONSTRUCTIONS
» en abrégé « PGC »

Objet : La Société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'international:

Conception; études et réalisation, de tous travaux publics et privés de bâtiments, de travaux publics et de Génie Civil, Surveillance et contrôle, Coordination des projets, Construction des projets, Gestion des projets, Expertises techniques, Ingénieurs Conseils, Maître d'œuvre, Accompagnement des clients à chaque étape.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody, Lycée Technique non loin de l'immeuble Grand Siècle, Lot Lot 5, Ilot 1

Dirigeant(s) M VIADINOU SEGLA MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07499 du 21/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44887/GTCA/RC/2025 du 21/07/2025

